

COMMUNE DE CATENAY

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 11 janvier 2018

L'an deux mil dix-huit, le jeudi onze janvier à vingt heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué le 30 décembre 2017 s'est réuni sous la présidence de Monsieur Norbert CAJOT, Maire.

Présents : M. Éric PHILIPPE, M. Jean-Claude FLEURY, M. Alain OLIVIER, M. Didier CUVILLY, Mme Chantal DONCKELE, Mme Isabelle QUINTARD, M. Alain DOUBLET, M. Bertrand RETOUT, Mme Isabelle LEMERCIER. M. Patrick ROBIN, Mme Émilie LÉBOUCHER, Mme Marie GUENET. Mme Maryse TREHIN, M. Philippe CAUVILLE

Secrétaire de séance : Mme Chantal DONCKELE

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de votants : 14

Création d'une Défense Incendie « rue de la Briqueterie »

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de créer une défense incendie rue de la Briqueterie afin d'assurer la protection incendie suivant la l'arrêté 2017-2610 du 26 octobre 2017 de Mme la Préfète de Seine-Maritime et de répondre aux dossiers d'urbanisme en cours.

Monsieur Le maire a sollicité la Ste STGS délégataire du réseau d'eau sur notre commune de Catenay pour établir un devis qui s'élève à **un montant TTC de 24 870 €** soit un montant HT de 20 725 € .

Après concertation, le conseil municipal décide :

- de confier les travaux à la Société STGS pour la création d'une Défense Incendie rue de la Briqueterie.
- autorise Monsieur le maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet ;
- de porter la dépense en investissement au budget primitif 2018.

Création d'une Défense Incendie « rue de la Briqueterie », demande de DETR 2018.

M. le Maire informe le conseil municipal de l'absence de défense incendie rue de la Briqueterie et fait la proposition **de création d'une défense incendie rue de la Briqueterie permettant un débit conforme à la réglementation actuelle suivant l'arrêté 2017-2610 du 26 octobre 2017 de Mme la Préfète de Seine-Maritime.**

M. Le Maire informe le conseil municipal qu'une subvention peut-être demandée au titre de l'équipement de lutte contre l'incendie (conformité au RDDECI)

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve ce projet et décide :

- d'inscrire cette dépense au budget primitif 2018,
- demande à M le Maire d'effectuer une demande de subventions auprès de la Préfecture au titre de la DETR 2018
- autorise M le Maire, à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

Création d'une Défense Incendie « rue de la Briqueterie », demande de subvention au Département.

M. le Maire informe le conseil municipal de l'absence de défense incendie rue de la Briqueterie et fait la proposition **de création d'une défense incendie rue de la Briqueterie permettant un débit conforme à la réglementation actuelle suivant l'arrêté 2017-2610 du 26 octobre 2017 de Mme la Préfète de Seine-Maritime.**

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve ce projet et décide :

- d'inscrire cette dépense au budget primitif 2018,
- demande à M le Maire d'effectuer une demande de subventions auprès du département de Seine-Maritime,
- autorise M. le Maire, à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.
- Au vu du caractère urgent, sollicite une dérogation pour la réalisation des travaux.

Création d'un Poteau Incendie « rue Des Châtaigniers »

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de créer un poteau incendie rue des Châtaigniers afin d'assurer la protection incendie suivant l'arrêté 2017-2610 du 26 octobre 2017 de Mme la Préfète de Seine-Maritime et de répondre aux dossiers d'urbanisme en cours.

Monsieur Le maire a sollicité la Ste STGS délégataire du réseau d'eau sur notre commune de Catenay pour établir un devis qui s'élève à **un montant TTC de 4 536 .00 €** soit un montant HT de 3 780.00 € .

Après concertation, le conseil municipal décide :

- de confier les travaux à la Société STGS pour la création d'un poteau Incendie rue des Châtaigniers.
- autorise Monsieur le maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet ;
- de porter la dépense en investissement au budget primitif 2018.

Création d'un poteau Incendie « rue des Châtaigniers », demande de DETR 2018.

M le Maire informe le conseil municipal de l'absence de poteau d'incendie rue des Châtaigniers et fait la proposition **de création d'un poteau incendie rue des Châtaigniers permettant un débit conforme à la réglementation actuelle suivant l'arrêté 2017-2610 du 26 octobre 2017 de Mme la Préfète de Seine-Maritime.**

M. Le Maire informe le conseil municipal qu'une subvention peut-être demandée au titre de l'équipement de lutte contre l'incendie (conformité au RDDECI)

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve ce projet et décide :

- d'inscrire cette dépense au budget primitif 2018,
- demande à M le Maire d'effectuer une demande de subventions auprès de la Préfecture au titre de la DETR 2018
- autorise M le Maire, à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

Création d'un poteau Incendie « rue des Châtaigniers , demande de subvention au Département.

M. le Maire informe le conseil municipal de l'absence de poteau d'incendie rue des Châtaigniers et fait la proposition **de création d'un poteau incendie rue des Châtaigniers permettant un débit conforme à la réglementation actuelle suivant l'arrêté 2017-2610 du 26 octobre 2017 de Mme la Préfète de Seine-Maritime.**

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve ce projet et décide :

- d'inscrire cette dépense au budget primitif 2018,
- demande à M le Maire d'effectuer une demande de subventions auprès du département de Seine-Maritime,
- autorise M le Maire, à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.
- Au vu du caractère urgent, sollicite une dérogation pour la réalisation des travaux.

Fait et délibéré ce jour,

Le Maire,
Norbert CAJOT